



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/165

**OBJET : ATTRIBUTION DES MARCHÉS PUBLICS  
CONSULTATION N°23-1800 - ACQUISITION DE BACS  
COMPOSTEURS ET DISTRIBUTION**

**Nombre de Conseillers en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 29**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 38**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 13 octobre 2023**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 13 octobre 2023**

**Secrétaire de séance : Valérie LAGARDE**

La séance est ouverte.

**Le 19 octobre de l'année deux mille  
vingt-trois à 18h30**

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la  
Communauté de Communes de  
Montesquieu, légalement convoqué, s'est  
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. BARBAN
DUMESNIL Mickaël	E	Mme TALABOT	GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	Mme PRÉVOTEAU
CAUSSÉ Anne-Marie	D		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	A	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	D		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	E	M. MÉRIAU			

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent / D = Distanciel



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/165

**OBJET : ATTRIBUTION DES MARCHÉS PUBLICS  
CONSULTATION N°23-1800 - ACQUISITION DE BACS  
COMPOSTEURS ET DISTRIBUTION**

**Vu** les statuts de la Communauté de communes de Montesquieu,

**Vu** les articles L1411-5 II, L1414-2 et L1414-4 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la Commission d'Appel d'Offres,

**Vu** la délibération du Conseil communautaire n°2020/063 relative à la délégation d'attribution au Président de la Communauté de communes de Montesquieu,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°2023/073 du 11/05/2023 relative à la composition de la Commission d'Appel d'Offres,

**Vu** l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres relative à la consultation « acquisition de bacs composteurs et distribution » dans sa séance du 21 septembre 2023,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

## EXPOSE

La collecte sélective des emballages ménagers recyclables effectuée en sacs jaunes va évoluer à partir du début d'année 2024 et être effectuée en bacs roulants spécifiques. De plus afin de répondre aux obligations réglementaires de tri à la source des biodéchets pour le début de l'année 2024, la Communauté de communes de Montesquieu a opté pour un recours massif au compostage individuel. Cela implique donc de doter tous les foyers de bacs roulants et de composteurs. La distribution de ces équipements aurait dû être effectuée par un prestataire dans le cadre de ce marché.

Un marché public de type accord-cadre de services a été organisé sous procédure européenne, en trois lots définis comme suit :

Lot(s)	Désignation
01	Fourniture de bacs roulants neufs et de pièces détachées
02	Fourniture de kits de compostage individuels et pièces détachées
03	Distribution simultanée d'un bac de collecte (lot 01) et d'un composteur (lot 02) pour chaque foyer

Un avis d'appel public à concurrence (AAPC) a été publié le 18 juillet 2023 avec mise à disposition du dossier de consultation sur la plateforme de dématérialisation des marchés AMPA.

Après remise des offres des candidats (03 candidats pour le lot 01, 01 candidat pour le lot 02 et aucune offre acceptable pour le lot 03), une analyse technique et financière a été réalisée au regard des critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de la consultation. Le rapport d'analyse des offres a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres.

Le candidat retenu pour le lot 01 est la Société **SULO France** – Siège social 3 rue Garibaldi - 69 800 SAINT PRIEST - Siret 778 151 944 01120, pour un montant estimatif du BPU valant DQE sur 48 mois de 1 135 881,84 € TTC. Le montant maximum alloué au BPU par période est de 1 300 000 € HT pour la première période et de 150 000 € HT par période reconduction.

Le candidat retenu pour le lot 02 est la société **QUADRIA** – 68 rue Blaise Pascal - 33127 SAINT JEAN D'ILLAC - Siret : 410 553 820 00037 - pour un montant estimatif du BPU valant DQE sur 48 mois de 619 840,80 € TTC. Le montant maximum alloué au BPU par période est de 650 000 € HT pour la première période et de 12 000 € HT par période reconduction.

En l'absence d'offres acceptables, le lot 03 a été déclaré infructueux. Ainsi, pour la distribution des composteurs, elle se fera en partenariat avec les communes. Le Vice-Président aux déchets est en train de rencontrer l'ensemble des 13 communes pour l'organiser. Pour les bacs jaunes, un nouveau marché de distribution va être lancé.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/165

**OBJET : ATTRIBUTION DES MARCHÉS PUBLICS  
CONSULTATION N°23-1800 - ACQUISITION DE BACS  
COMPOSTEURS ET DISTRIBUTION**

*Le Conseil Communautaire à 31 voix pour,  
5 contre (Mme Bourrousse, Mme Saunier, M. Gachet, M. Monge, M. Gazeau)  
et 2 abstentions (Mme Libreau, M. Mériaux) :*

- Décide d'accepter la proposition d'attribution du marché à la SULO France pour le lot 01 et à la société QUADRIA pour le lot 02,
- Autorise Monsieur le Président, à signer les marchés publics, et si nécessaire les avenants ultérieurs sans incidence financière,
- Prévoit les crédits au budget afférent.

Fait à Martillac, le 19 octobre 2023



**Valérie LAGARDE**  
Secrétaire de séance



**Bernard FATH**  
Président de la Communauté de  
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20231019-2023\_165-DE

